Appréhender l'activité et l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions au regard des fonctions exercées

AF2 Concevoir sa procédure de contrôle de son réseau de distribution et de ses apporteurs

PUBLIC :

- ✓ Dirigeant
- ✓ Responsable production
- ✓ Responsable commercial
- ✓ Responsable juridique - conformité
- ✓ Chargé de clientèle – gestionnaire production
- ✓ Responsable réseau d'apporteurs

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation collective à distance sous la forme de webinar participatif/visioformation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

DURÉE :

Durée totale : 3H

- Durée du cours webinar : 2,5h
- Durée des exercices à réaliser : 0,5H

DATES OU PÉRIODE :

A définir avec le client

HORAIRES :

A définir avec le client

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 8

LIEU :

Formation à distance – webinar /vidéoconférence

Pour accès aux personnes porteurs d'un handicap : Nous consulter.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation doit permettre d'élaborer ou de finaliser votre procédure dans le domaine du contrôle des apporteurs et du réseau de distribution.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Différencier les types d'apporteurs d'affaires
- Choisir le type de partenariat le plus opportun à mettre en place en regard du besoin de l'entreprise
- Définir les vérifications à effectuer auprès de votre apporteur d'affaires tout au long de la relation de partenariat et les mettre en œuvre
- Savoir rédiger une procédure de contrôle de son réseau de distribution et de ses apporteurs et l'appliquer

CONTENU

- 1 Les repère réglementaires

- L'opération de distribution
- L'intermédiation
- L'apporteur et son rôle dans la chaîne de distribution
- Le prescripteur
- L'indicateur
- Le mandataire
- Le distributeur non ORIASE
- Les autres apporteurs
- Ce que dit la réglementation
- Ce que contrôle les autorités
- La jurisprudence

- 2 La démarche à suivre

- Les vérifications à effectuer au moment du référencement de l'apporteur
- Les vérifications à effectuer au moment de la signature de la convention
- Les vérifications à effectuer au moment de la signature de la fiche conseil
- Les vérifications à effectuer au moment du règlement des commissions
- Les vérifications sur la gouvernance des produits
- Les vérifications périodiques
- Ce qu'il faut écrire dans les conventions

- 3 Les points particuliers à maîtriser

- Connaître l'organisation de chacun de ses apporteurs
- Comment construire la cartographie de ses apporteurs,
- Que faire en cas d'anomalies en cours de relation d'affaires : radiation ORIAS, apporteur non conforme…
- La gestion des clients orphelins
- Le cas particulier des contrats collectifs
- Les apporteurs étrangers
- La sous-délégation

- 4 Illustrations et cas pratiques

- Présentation d'un modèle de procédure type
- Comment lire le registre ORIAS
- Présentationdes outils indispensables pour réaliser des vérifications efficaces
- Impacts des conventions avec les organismes d'assurance sur vos protocoles
- Retours d'expérience sur les difficultés rencontrées dans le cadre de contrôles sur des réseaux d'apporteurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis par un QCM d'entrée (au début de la formation) et un QCM de sortie (à la fin de la formation)
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et email

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.